

76

Agnès CANAYER

Sénateur de la
Seine-Maritime

LA LETTRE D'INFORMATION | JUILLET 2024



Mesdames, Messieurs,
Chères et Chers collègues,

Dimanche 7 juillet, les élections législatives n'ont pas permis de donner à la France une majorité de gouvernement claire et stable. En utilisant son droit de dissolution sans raison urgente, le Président de la République a conduit notre pays « droit dans le mur ».

L'émergence de trois blocs de taille sensiblement identique, Rassemblement National, Nouveau Front Populaire et la Droite et le Centre ne confère à aucun de ces groupes la majorité absolue. Aucun parti ne ressort gagnant de ces élections législatives ! La France et les français en sont malheureusement les grands perdants.

Or, plus que jamais la France a besoin de réformes ; pour entendre la grogne des français sur le pouvoir d'achat, la sécurité, l'immigration mais aussi pour protéger nos enfants en réduisant le poids de la dette.

Une majorité de gouvernement doit être trouvée. Elle doit rassembler les élus de la droite républicaine, d'Horizons, du Modem et de Renaissance autour de projets clairement définis répondant aux attentes des Français. Nous devons nous entendre, sans dissoudre l'identité de chaque parti mais en trouvant des points de convergences sur la base des valeurs républicaines que nous partageons. Le chemin peut être long et sinueux mais il est essentiel pour éviter un gouvernement de gauche dominé par La France Insoumise. Les égos doivent être mis de coté au profit du projet. C'est peut être cela la plus grande des révolutions !

Dans ce tumulte, le Sénat reste et doit rester le garant de la stabilité de nos institutions. La majorité sénatoriale conduite par Gérard Larcher, forte de ses diversités, doit maintenir sa cohésion afin de remplir pleinement son rôle de chambre des territoires. Nous avons plus que jamais besoin de l'ancrage territorial de la Haute assemblée qui compense l'instabilité gouvernementale. Le Sénat est le balancier stabilisateur de nos institutions, a fortiori dans les périodes de crise politique.

Espérons que l'été permettra de trouver la voie de l'alliance des forces pour donner un gouvernement à la France et la victoire à de nombreux sportifs aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !

Très bel été à toutes et tous ! ●

Agnès CANAYER
Sénateur de la Seine-Maritime

Le Sénat contrôle le gouvernement

Question orale sur le Tribunal Judiciaire du Havre (14 mars 2024)

Le 14 mars, Agnès CANAYER a interpellé le Garde des Sceaux, Ministre de la justice sur les nombreuses vacances au sein du Tribunal Judiciaire du Havre.

Engagée sur les questions de justice, elle a demandé la concrétisation des engagements de recrutements de magistrats et de greffiers issus de la loi LOPJI de 2023, dont elle était rapporteure. En réponse, le ministre s'est engagé à assurer le remplacement des postes vacants soit par la nomination de magistrats sortis d'école ou par celle d'auditeurs de justice.

Agnès CANAYER a cependant appuyé sur l'importance et l'urgence de la situation au Tribunal Judiciaire du

Havre, clef de voûte dans la lutte contre le trafic de drogue.

Dans la continuité de cette intervention, le 20 juin dernier, elle a apporté son soutien lors de la manifestation organisée devant le Tribunal Judiciaire du Havre.

Elle a ainsi dénoncé de nouveau le manque de moyens humains, notamment de greffiers et de magistrats.

Elle a souligné que la juridiction familiale et le tribunal pour enfants avaient atteint un seuil de non-retour. Cette situation critique a mobilisé avocats, magistrats, greffiers et services éducatifs. **Elle suivra avec vigilance la bonne application de ces renforts au sein du Tribunal Judiciaire.** ●

Question orale sur le devenir de l'industrie de l'Axe Seine (07 mai 2024)

Lors de la séance publique du 7 mai, Agnès CANAYER a interpellé la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur le devenir de l'industrie de l'Axe Seine.

En effet, cette dernière a fait part de son inquiétude concernant la situation à Port-Jérôme-sur-Seine, à l'aune de l'arrêt des activités chimiques d'Exxon Mobile, supprimant de fait 677 postes.

Elle a interrogé le Secrétaire d'Etat sur les intentions et possibles actions du gouvernement pour accompagner la

fermeture de cette entreprise, auparavant vecteur de développement du territoire.

Le gouvernement souhaite agir pour limiter les conséquences sur les sous-traitants, sur le territoire et pour accompagner les salariés licenciés. Ce dernier a également affirmé porter une attention particulière aux projets alternatifs pour garantir l'avenir industriel de la région, en lien avec les élus locaux.

Agnès CANAYER a participé à l'ensemble des réunions organisées par le Ministre et attend une sortie de crise rapide. ●

Question d'actualité au gouvernement sur la réforme de la justice pénale pour les mineurs – affaire Matisse (30 avril 24)

Le 30 avril, Agnès CANAYER a interpellé le Garde des Sceaux suite à la mort de Matisse, adolescent de 15 ans poignardé par un mineur connu pour des faits de violence avec armes.

Elle a ainsi réitéré son appel à une réforme du Code de la justice pénale pour les mineurs. Cette question s'inscrit dans la continuité de son fort engagement sur les questions de justice. Elle a souligné un besoin de réponse face à l'ultravio-

lence chez les plus jeunes, ainsi qu'une nécessité de prévention des récidives.

Le Ministre a mis en avant le souhait d'un "sursaut d'autorité", décliné en plusieurs axes, principalement des sanctions plus sévères et complètes, et un accompagnement des parents dépassés. **Elle a cependant rappelé l'urgence du besoin d'action, discordant avec l'attente de réforme qui dure depuis plus de huit mois.** ●

Le Sénat vote la loi

Ingérences étrangères

Rapporteur de la proposition de loi visant à prévenir les ingérences étrangères en France, Agnès CANAYER a présenté les travaux de la chambre haute lors de la discussion générale de la loi le 22 mai 2024 au Sénat, puis les conclusions de la commission mixte paritaire le 3 juin dernier. Elle a rappelé que *“nous sommes assez dépourvus de moyens pour lutter contre ces ingérences”*, et qu'il y avait *“besoin de prise de conscience du phénomène”* (déclaration sur France Info).

Cette proposition de loi issue des travaux de la délégation parlementaire aux renseignements dont elle est membre inscrit l'obligation pour les acteurs de l'ingérence étrangère de s'enregistrer au sein d'un registre national tenu par la Haute Autorité de la Transparence de la Vie Publique (HATVP), ainsi que la mise en place d'un dispositif de surveillance algorithmique pour les services de renseignement. ●

Mission JOP 2024 : suivi d'application

“Nous serons prêts au moment donné” a déclaré Agnès CANAYER lors de la présentation du rapport d'information sur la sécurisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 en conférence de presse le 10 avril dernier.

Ce rapport *“gagner la médaille d'or de la sécurisation des JOP de 2024”* s'est construit sur la base des auditions de 95 acteurs de la sécurisation des JOP et sur cinq déplacements dans des lieux clefs de la sécurisation de la région parisienne. Ces travaux ont abouti à 55 recommandations constructives identifiées par les rapporteures. Cette œuvre de longue haleine a pris appui sur des points stratégiques issus des conclusions tirées d'anciens événements sportifs, tels que l'utilisation des billets infalsifiables et facilement contrôlables, afin de parfaire le dispositif de sécurisation. Le rapport a été adopté à l'unanimité par la commission.

Concernant le déploiement de la vidéosurveillance intelligente, Agnès CANAYER a rappelé que le système ne serait pas prêt au moment des JOP, mais que ce sera un bon terrain d'expérimentation. ●

4 JUIN 2024

Entretien avec le Ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

Le 4 juin, Agnès CANAYER a rencontré une nouvelle fois Amadou COULIBALY, ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire. Ce fut l'occasion de faire le point sur la situation en Côte d'Ivoire, à un an de la campagne présidentielle ivoirienne, et sur la préparation du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) dans la perspective de cette échéance électorale. ●

11 JUIN 2024

Rencontre avec le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre Mer

Le 11 juin, Agnès CANAYER a été invitée au sein du prestigieux bâtiment de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer par Dominique BARJOT, son Secrétaire perpétuel. Lors de la visite, coordonnée par son chargé de mission, Ousmane SORO, elle n'a pas manqué de rappeler l'importance des relations entre le territoire métropolitain et les outre-mer avec ce dernier. ●



Le Sénat relais des Collectivités Territoriales

06 AVRIL 2024

Hommage à Charles REVET et inauguration de la promenade (Turretot)

Le 6 avril dernier, autour de la famille de Charles REVET ancien Sénateur et Président du Conseil Général, Agnès CANAYER, de nombreux élus et habitants de Turretot étaient réunis pour lui rendre hommage lors d'une messe et inaugurer la promenade qui porte désormais son nom. ●



12 AVRIL 2024

Tirage au sort des jurés d'assises avec les jeunes de la Mission Locale (Le Havre)

En tant que présidente de la Mission Locale de la ville du Havre, Agnès CANAYER a pu coordonner le tirage au sort des jurés d'assises dans les salons de l'Hôtel de Ville du Havre. ●



15 AVRIL 2024

Rencontre avec les lycéens de François 1^{er} (Le Havre)

Le 15 avril, Agnès CANAYER a eu l'occasion de rencontrer les élèves de classe de terminale du lycée François 1^{er} afin d'échanger sur la fonction de sénateur et de son rôle dans la vie institutionnelle et politique du département.

En outre, cet échange a permis de sensibiliser les élèves sur l'importance de la fonction et de leur faire prendre conscience de la nécessité de s'intéresser à la vie politique locale. ●

7 MAI 2024

Rapport de la commission d'enquête sur "l'impact du narcotrafic en France et les mesures à prendre pour y remédier"

Le 7 mai 2024, la commission d'enquête sur l'impact du narcotrafic en France a déposé un rapport, sous l'impulsion de Jérôme DURAIN, Président de cette commission et Etienne BLANC, son rapporteur.

Les membres de la commission ont ainsi formulé plusieurs recommandations pour lutter contre ce fléau, tels que la sécurisation des infrastructures portuaires ou la remise à niveau des systèmes répressifs. Consciente de l'importance de l'enjeu du narcotrafic sur le territoire du port du Havre, Agnès CANAYER a été particulièrement sensible à ce rapport. ●

Le Sénat relais des Collectivités Territoriales

28 MAI 2024

Groupe de contact sur la Nouvelle-Calédonie

Le 28 mai, Agnès CANAYER a participé à une réunion du groupe de contact sur la Nouvelle-Calédonie, dont elle est membre, à la présidence du Sénat en présence de Gérard LARCHER.

Dans un contexte insurrectionnel, elle a rappelé la nécessité d'œuvrer à la restauration de relations sereines et apaisées, en insistant notamment sur l'importance du dialogue pour résoudre cette situation. ●



En scannant ce QR code, retrouvez le rapport d'information



30 MAI 2024

“Passion Commune” : réunion sur le statut de l'élu (Pavilly)

Le 30 mai 2024, les 4 sénateurs de la majorité sénatoriale Agnès CANAYER, Pascal MARTIN, Catherine MORIN-DESSAILLY et Patrick CHAUVET ont organisé une réunion en présence de leur collègue Mathieu DARNAUD, Sénateur de l'Ardèche et rapporteur de la loi sur ce même thème avec les élus de la Seine-Maritime pour échanger sur le statut de l'élu à Pavilly. ●



6 JUIN 2024

80 ans du débarquement Normandie (Omaha Beach)

Le 80^e anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie a été célébré ce 6 juin 2024 sur la plage d'Omaha Beach à Saint-Laurent-sur-Mer. Agnès CANAYER a eu l'honneur d'assister à la cérémonie qui s'est tenue en présence de vingt-cinq dirigeants politiques internationaux. ●



Le Sénat relais des Collectivités Territoriales

21 JUIN 2024

“Passion Commune” - déplacement dans l’Agglo Fécamp Caux Littoral (Fécamp)

Le 21 juin, les quatre sénateurs de la majorité sénatoriale Agnès CANAYER, Pascal MARTIN, Catherine MORIN-DESAILLY et Patrick CHAUVET ont organisé une rencontre avec les élus de

la communauté de l’agglomération Fécamp Caux littoral, dans l’objectif de recueillir leurs préoccupations locales et nationales et également de rendre compte leurs engagements du Sénat. ●



25 JUIN 2024

Rapport d’information sur le rôle des collaborateurs de cabinet en collectivités territoriales adopté par la Délégation aux collectivités territoriales

Agnès CANAYER a attiré l’attention de ses collègues sénateurs sur les difficultés rencontrées par les collaborateurs de cabinet en collectivités territoriales. A été ainsi adopté un rapport d’information flash : “les collaborateurs de cabinets en collectivités territoriales : un rôle essentiel,



des missions à clarifier” rédigé par Messieurs les Sénateurs Cédric VIAL et Jérôme DURAIN formulant cinq recommandations visant à clarifier et sécuriser le rôle et les missions des collaborateurs de cabinet notamment l’exigence d’une consécration législative de ces missions. ●

Le Sénat relais des Collectivités Territoriales

5 JUILLET 2024

Passage de la flamme Olympique en Seine-Maritime (Le Havre)

Le 5 juillet, Agnès CANAYER a assisté au passage de la flamme Olympique dans la ville du Havre, dont elle est conseillère municipale aux côtés du Maire, Édouard PHILIPPE, de ses collègues et des habitants.

Formidable fête populaire, cette journée raisonne comme l'aboutissement de la mission d'information sur la sécurisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, véritable travail parlementaire de fond, dont elle a été la rapporteure au Sénat. ●



MAI & JUIN 2024

Élections - remerciements aux bénévoles pour les 3 scrutins (Le Havre)

En tant que conseillère municipale de la ville du Havre, chargée des élections, Agnès CANAYER tient à remercier chaleureusement les bénévoles, présidents et assesseurs pour leur aide précieuse lors des derniers scrutins électoraux. En effet, sollicités à 3 reprises en l'espace d'à peine 1 mois, leur engagement et leur dévouement ont été essentiels au bon déroulement des élections européennes et des élections législatives anticipées. Ainsi, les citoyens havrais ont pu exercer leur droit de vote dans les meilleures conditions possibles. ●



Instantanés du territoire



18 juin 2024 : cérémonie du 84^e anniversaire de l'appel du Général DE GAULLE (Bolbec)



18 juin 2024 : cérémonie du 84^e anniversaire de l'appel du Général DE GAULLE (Le Havre)



16 juin 2024 : 84^e anniversaire des combattants décédés (Biville-la-Baignarde)



15 juin 2024 : 123^e congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Seine-Maritime (Yvetot)



1^{er} juin 2024 : inauguration de la stèle et de la fresque en mémoire des aviateurs britanniques du planeur CN45 (Montivilliers)



31 mai 2024 : 25^e anniversaire du Jumelage et 110^e anniversaire de l'accueil du gouvernement belge (Sainte-Adresse)



25 mai 2024 : inauguration de la restructuration équipements scolaires maternelle Camille Claudel (Fauville) et élémentaire Luc Ferry (Ricarville)



04 avril 2024 : inauguration Le Havre DC8 de Prologis (St-Vigor-d'Ymonville)

Directrice de la publication : Agnès Canayer – Ne pas jeter sur la voie publique – Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Circonscription
06 73 95 47 65
06 75 14 33 85
101, avenue Foch
76600 Le Havre

Paris
01 42 34 14 50
Palais du Luxembourg
15, rue Vaugirard
75231 Paris Cedex



a.canayer@senat.fr

Agnès Canayer Sénateur de la Seine-Maritime

@ACanayer

agnescanayer.fr